

Omission de declarers des revenus étrangers

Par Guardiolo, le 27/12/2017 à 01:47

Bonjour,

J'ai des revenus fonciers au Canada depuis 2011. Depuis, je déclare ces revenus au Canada mais ne les ai pas déclaré en France où je réside et travaille. Comment puis-je régulariser ma situation ? A quelles pénalités suis je exposé ? Devrais-je faire appel à un avocat ou expert comptable ?

Merci de votre aide.